



Pose grillage rigide par un professionnel à côté d'une borne

Par **Freddy85250**, le **02/10/2017** à **23:15**

Bonjour,

Je viens de faire poser un grillage par une entreprise et ils ont implanté le grillage 30 cm avant la borne sachant qu'ils avaient le plan de bornage, suis-je en droit de le faire recommencer pour qu'il se mette à la borne ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **03/10/2017** à **06:46**

Bonjour,

Est-ce que le devis ou le bon de travaux comportait cette obligation ou le tracé de cette clôture ?